



# Activités & Nouvelles

Novembre 2021



# Table des matières

Campagne promotionnelle publique.....	1
Sondage sur la satisfaction des membres de l'ATTSNB.....	1
NOUVEAU code de réduction pour la formation continue.....	2
Date limites pour les prix et les bourses.....	2
Appel de proposition de l'ATTSNB: Développement professionnel.....	3
Gagnante de bourse.....	4
Prologation de la date limite: application MSW de STU.....	4
Soyez bienveillant envers les personnes âgées.....	4
Pensez comme un travailleur social ou une travailleuses sociale : d'hier à aujourd'hui.....	7
Opportunités d'éducation professionnelle continue.....	11
Ressources de bien-être.....	12
Demandes de participation et candidatures et nominations.....	13
Ressources.....	15
Médias sociaux.....	16

# Campagne promotionnelle publique

Nous sommes ravis d'annoncer qu'une vidéo « teaser » a été lancée plus tôt ce mois-ci dans le cadre de notre campagne promotionnelle publique. Nous travaillons depuis plusieurs années sur une campagne promotionnelle pour aider à informer le grand public sur le travail des travailleuses et des travailleurs sociaux. Jusqu'à récemment, la campagne était diffusée uniquement sur les médias numériques, principalement via les médias sociaux comme Facebook et le « Google Display Network » (par exemple, vous avez peut-être vu une publicité sur des sites Web diffusant des publicités Google comme Weather Network).



Les deux premières des six vidéos (3 vidéos en anglais et 3 en français) sont sorties en novembre avec un « teaser » pour le lancement complet de la campagne vidéo. Vous pouvez trouver la vidéo teaser [sur notre site Web en cliquant ici](#) et il est actuellement en cours de déploiement sur les médias numérique, ainsi que la télévision connectée.

*La photo ci-dessus est utilisée comme photo promotionnelle dans la campagne. Cette histoire met en lumière une famille qui traverse une période difficile jusqu'à ce qu'une travailleuse sociale aide, puis leur vie est changée pour le mieux.*

Gardez un œil sur vos écrans de télévision au début de la nouvelle année, car le lancement, y compris les quatre dernières vidéos, comprendra des passages télévisés sur le câble !

## Sondage sur la satisfaction des membres de l'ATTSNB

Chaque année, l'ATTSNB mène son [sondage auprès des membres](#) dans le but de découvrir ce que vous, en tant que membre, pensez du travail de votre association et, en particulier, quelles suggestions vous avez sur la façon dont nous pourrions mieux

vous servir. Sur la base des réponses aux sondages précédents, nous avons mis en œuvre une variété de nouvelles initiatives, y compris le lancement de la campagne de promotion publique pour informer le public sur la profession, la publication de nouvelles normes et lignes directrices, la fourniture d'un modèle d'AGA hybride pour permettre aux membres d'assister à -personne et virtuellement, et bien plus encore.

Comme nous l'avons fait les années précédentes, tous ceux qui répondront à l'enquête avant minuit le 8 décembre seront inscrits pour GAGNER un remboursement de leur cotisation 2021-2022. [Pour remplir le sondage, cliquez ici.](#)

## NOUVEAU code de réduction pour la formation continue

---

L'ATTSNB est heureuse d'annoncer un nouveau partenariat avec [ACHIEVE Center for Leadership](#) et le [Crisis and Trauma Resource Institute \(CTRI\)](#) ! Grâce à ce partenariat, les membres peuvent utiliser un code de réduction pour obtenir 15% de réduction sur tout atelier public (formations en direct via Zoom ou ateliers en personne lorsqu'ils reprendront en 2022), ou pour les ateliers OnDemand, qui sont des enregistrements qui peuvent être utilisés à votre propre rythme. Vous pouvez voir les ateliers à venir via ACHIEVE et CTRI à partir de la page 11 de ce bulletin.

Pour obtenir le rabais de 15 %, veuillez utiliser le code **NBASW15** à la caisse.

## Dates limites pour les prix et les bourses

---

Voici les dates limites à venir pour les prix, et les bourses :

- **[Prix d'excellence pour service insigne de l'ACTS](#) - le 31 décembre 2021:** Le Prix d'excellence pour service insigne de l'ACTS est décerné chaque année par l'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux pendant la Moi du travail social à une personne ou à un groupe choisi par chaque association provinciale parmi ses membres. Le prix est décerné afin de souligner des contributions exceptionnelles au domaine du bien-être social et à la profession du travail social au Canada.
- **[Subvention provenant de l'ACTS et de l'ATTSNB](#) - le 31 décembre 2021:** L'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux a le plaisir de fournir, en partenariat avec l'ATTSNB, une sub-

vention, d'une valeur de 3000 \$ qui permet d'offrir des séances de formation professionnelle aux travailleuses et travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick. Est admissible à la subvention une personne ou un groupe qui souhaite organiser une séance de formation professionnelle pour les travailleuses et travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick. Le financement de la subvention est assuré par BMS, courtier du régime d'assurance responsabilité de l'ACTS.

- **Bourse de Co-operators pour les membres étudiants (UdeM) - le 31 janvier 2022:** En partenariat avec l'ATTSNB, la compagnie d'assurance habitation et automobile Co-operators a le plaisir d'offrir chaque année trois bourses d'études, d'une valeur de 500 \$ chacune. Sont admissibles aux bourses les membres étudiants de l'ATTSNB qui font des études dans le programme mi'kmaq-malécite de baccalauréat en travail social, à l'école de travail social de l'Université de Moncton ou dans le programme post-diplôme de St. Thomas University.

## Appel de propositions de l'ATTSNB : Développement professionnel

---

**Avez-vous une expertise dans les domaines du traumatisme vicariant (secondaire), la pratique de travail social tenant compte des traumatismes, du deuil et de la perte, de la violence conjugale et de son impact sur les enfants et les adultes, ou les toxicomanies et la santé mentale ?** Si vous avez dit oui, nous vous invitons à soumettre une proposition pour présenter un webinaire d'une heure dans le cadre du Fonds de perfectionnement de l'ATTSNB.

Les subventions du Fonds de perfectionnement de l'ATTSNB sont offertes chaque année aux membres de l'ATTSNB qui présentent des webinaris aux travailleuses et travailleurs sociaux de la province dans leur domaine de connaissance, de spécialisation ou de pratique. Pour être admissibles à une subvention pour présenter un webinaire, les travailleuses et travailleurs sociaux doivent remplir un [formulaire de renseignements sur le webinaire](#). Les demandes sont évaluées dans l'ordre de leur présentation. Si la demande est approuvée et la personne qui demande une subvention répond aux exigences relatives au webinaire et présente le webinaire, elle reçoit le remboursement de sa cotisation. Le montant de la subvention du fonds est l'équivalent de la

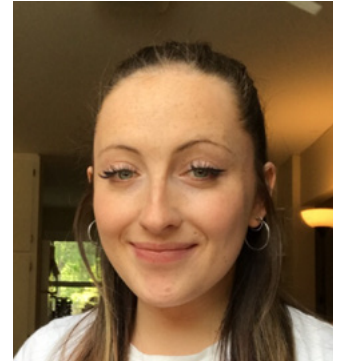


cotisation que la personne a versée pour l'exercice financier en cours. Le Fonds de perfectionnement de l'ATTSNB permet d'échanger des connaissances et d'améliorer les possibilités d'apprentissage pour les membres de l'ATTSNB.

## Gagnante de la bourse

---

L'ATTSNB est heureuse d'annoncer que la gagnante de la Bourse Co-Operators pour les membres étudiants (STU) est Lucy Miller. Félicitations Lucy !



## Prolongation de la date limite : application MSW de STU

---

En raison de l'incertitude entourant la COVID-19 et la grève du SCFP, St. Thomas University prolonge la date limite de candidature pour son programme MSW au 31 mars 2022. Pour plus de détails sur le programme, [veuillez cliquer ici](#) (Lien disponible en anglais seulement).

## Soyez bienveillant envers les personnes âgées!

---

*L'article suivant du directeur général de l'ATTSNB, Miguel LeBlanc, TSI a été publié dans le bulletin du Collectif pour le vieillissement en santé et les soins du Nouveau-Brunswick. Miguel a également présenté sur le sujet de l'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick.*

L'ATTSNB représente plus de 2100 travailleuses et travailleurs sociaux au Nouveau-Brunswick. Son rôle est de favoriser l'excellence dans l'exercice de la profession de travailleur social et de protéger la population. Les travailleurs sociaux travaillent dans divers secteurs et auprès de nombreuses

populations différentes. Quel que soit le domaine particulier dans lequel ils évoluent, les travailleurs sociaux :

- S'engagent à défendre le bien-être de tous les individus; et
- À protéger les plus vulnérables dans notre société, notamment les personnes âgées dans la province.

### Champ d'exercice

La profession de travailleur social est une profession de terrain fondée sur les théories de la discipline du travail social, des sciences sociales et des sciences humaines.

Le but est d'améliorer la santé et le bien-être social des gens en s'appuyant sur le cadre théorique des déterminants sociaux de la santé dans la prestation de services, l'aide aux démarches auprès du système et la défense de l'équité dans l'accès aux services.

Les travailleurs sociaux se concentrent sur la personne telle qu'elle évolue dans son milieu et ils tiennent compte du fait qu'il existe de nombreux facteurs influant sur sa santé et son bien-être :

- Stabilité économique,
- Liens communautaires et

culturels;

- Relations avec l'environnement de la personne,
- Accès à des services de qualité dans leurs langues officielles.

Il est important de bien comprendre ces différents facteurs, parce qu'ils influent sur la santé et le bien-être au niveau de l'individu lui-même. Quand le travailleur social travaille auprès d'individus, il cherche à bien comprendre tous les facteurs qui les influencent, afin de bien saisir et résoudre les problèmes auxquels ils font face.

Le travailleur social invite les gens et la collectivité à relever les défis de la vie et à surmonter les événements traumatisants, à faire évoluer les choses et à développer leur résilience.

Il collabore également avec d'autres spécialistes professionnels, d'autres collectivités et d'autres organisations afin d'offrir des services, d'améliorer les conditions offertes aux individus et de créer des occasions pour les individus de s'épanouir, de se rétablir et de se développer sur le plan personnel. Ici, au Nouveau-Brunswick, le travailleur social travaille auprès des personnes âgées dans divers cadres, comme les suivants : programmes de santé mentale et de toxicomanie, pratique privés, milieu hospitalier,

Programme extra-mural, services de protection des adultes et services de soins de longue durée.

Au lieu d'examiner de façon approfondie ce que fait le travailleur social dans chacun de ces cadres, je vais parler aujourd'hui de certains changements qu'il faudrait apporter à la loi pour protéger les adultes âgés.

### **Protection des adultes**

L'article 34 de la Loi sur les services à la famille du Nouveau-Brunswick définit ce qu'est un individu considéré comme un adulte victime de négligence ou de violences. Cette catégorie comprend les adultes ayant une incapacité et les personnes âgées.

Quand on a des raisons de penser qu'un adulte est victime de négligence ou de violences, un travailleur social en protection des adultes avec le ministère du Développement social mène une enquête.

Si la conclusion de l'enquête est que la personne est un adulte victime de négligence ou de violences, alors un travailleur social prendra les mesures nécessaires pour garantir dorénavant la sécurité de la personne, ce qui peut inclure la prestation de services sociaux à la personne.

Si la conclusion de l'enquête est que la

personne adulte victime de négligence ou de violences n'est pas compétente sur le plan mental, alors le travailleur social peut faire une demande d'ordonnance ou confier la personne aux services de protection.

Au Nouveau-Brunswick, il n'y a pas de définition juridique du concept d'« exploitation financière ». Il faudrait modifier la loi provinciale afin d'y inclure une définition de l'exploitation financière dans la Loi sur les services à la famille du Nouveau-Brunswick et conférer au ministre du Développement social le pouvoir d'enquêter sur les affaires d'exploitation financière. Comme les travailleurs sociaux sont tenus de respecter la Loi sur les services à la famille du Nouveau-Brunswick, ils ne peuvent pas, à l'heure actuelle, enquêter sur les soupçons d'exploitation financière.

Au lieu de cela, il faut adresser ces soupçons à la police ou à la GRC, pour qu'elle mène une enquête dans le cadre du Code criminel du Canada.

Nous savons que l'exploitation financière est un problème complexe, qui ne se produit pas de façon isolée. Pour pouvoir mettre en évidence les situations d'exploitation financière, mener l'enquête et confirmer que c'est bien ce qui se passe, il faut des connaissances et des compétences



spécialisées.

Nous allons continuer, en tant qu'association, de militer pour l'inclusion de l'exploitation financière dans une version mise à jour de la loi ou dans une nouvelle loi, avec une définition du terme.

### **Obligation de signaler les cas de violences à l'encontre d'adultes**

La Loi sur les services à la famille du Nouveau-Brunswick inclut l'obligation de signaler les cas de violences à l'encontre d'un enfant pour toute personne détenant des informations qui la conduisent à soupçonner qu'un enfant est victime de négligence ou de violences et notamment l'obligation pour tous les spécialistes professionnels de signaler une telle situation.

Cependant, la loi ne comprend pas d'obligation comparable de signaler pour les soupçons de violences à l'encontre d'un adulte et en particulier d'une personne âgée. Les travailleurs sociaux recommandent qu'il faudrait inclure dans la loi provinciale une obligation de signaler les situations de violences à l'encontre de personnes adultes.

L'ATTSNB est convaincue que la clé de la prévention des violences et en particulier de l'exploitation financière est l'éducation, qui permet de donner aux

particuliers et aux spécialistes professionnels les moyens d'agir face aux problèmes de violences quand ils se manifestent.

Si vous avez des inquiétudes concernant la possibilité qu'un adulte soit victime de violences ou de négligence, veuillez appeler le ministère du Développement social. Les antennes régionales du ministère sont disponibles 24 heures sur 24, sept jours sur sept, pour aiguiller les signalements vers les services de protection des adultes.

### **Au-delà de la protection des adultes**

Ma présentation a surtout porté sur la modification de la loi en vue de mieux protéger les personnes âgées dans la province, mais je tiens à souligner que les travailleurs sociaux s'impliquent dans bien plus de choses que les services de protection du gouvernement. Comme je l'ai déjà mentionné, les travailleurs sociaux apportent également leur soutien aux personnes âgées dans le cadre des services de soins de longue durée, du Programme extra-mural, des services de soins de santé, etc.

Les travailleurs sociaux se spécialisent dans les conseils, dans la gestion de dossiers, dans l'éducation et la défense des intérêts des personnes; dans la mise en relation et l'aiguillage des personnes vers les services

communautaires et dans d'autres domaines encore.

Selon l'ATTSNB, il est de plus en plus nécessaire pour les travailleurs sociaux et les personnes occupant de nouveaux postes dans le domaine d'apporter le meilleur soutien possible en réponse aux besoins des personnes âgées et de leurs familles.

Étant donné qu'on vit dans une période où la portée et l'utilité du travail des travailleurs sociaux sont de mieux en mieux reconnues, nous espérons que de nouvelles organisations, comme les foyers de soins, vont se mettre à investir dans le recrutement de tra-

vailleurs sociaux en vue de mieux répondre aux besoins de leurs résidents et de leurs familles.

Je vous remercie de m'avoir accordé aujourd'hui le temps de vous présenter une vue d'ensemble de ce que font les travailleurs sociaux au Nouveau-Brunswick dans leur travail auprès des personnes âgées et des recommandations que sellons nous, auraient une impacte significatifs pour la protection et le bien être des personnes âgées aux N.-B.

## Pensez comme un travailleur social ou une travailleuse sociale : d'hier à aujourd'hui

*Julia Bannister, MEd, MSW, TSI, ÉAD, Wise Choice Counselling, Fredericton (N.-B.)*

### Introduction

Au début de la pandémie de COVID-19, les autorités de santé publique aux paliers provinciaux et fédéral ont parlé souvent de l'importance du bien-être social, affectif et mental comme éléments essentiels de la santé de la population. Ces autorités ont recommandé à maintes reprises aux gens du Canada de communiquer avec des travailleurs en santé mentale, y compris

les travailleuses et travailleurs sociaux immatriculés, ce qui a fait en sorte que les hôpitaux recrutent des travailleuses et travailleurs sociaux à un rythme sans précédent (1). Les fournisseurs de services de santé ne savent pas toujours vers quel professionnel de la santé mentale ils devraient aiguiller leurs patients ; à d'autres moments, lorsque les options sont très limitées, il peut être utile de penser comme un

travailleur social ou une travailleuse sociale.

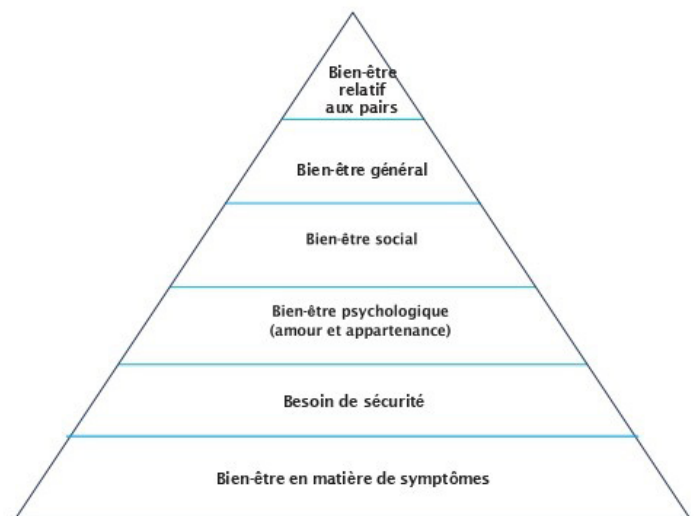
Dans une étude réalisée récemment en Ontario (2) et portant sur les nouveaux rôles que jouent les travailleuses et travailleurs sociaux dans le secteur des soins primaires, bon nombre de travailleuses et travailleurs sociaux ont mentionné des obstacles qui leur empêchaient de fournir toute la gamme de services qu'ils peuvent offrir, en partie parce que d'autres professionnels de la santé ne savent pas exactement quels rôles jouent les travailleuses et travailleurs sociaux et comment ils peuvent contribuer à la prestation de soins axés sur le patient. L'école médicale Dell de la University of Texas à Austin (aux États-Unis) a établi un partenariat avec la faculté du travail social de l'université pour donner aux stagiaires médicaux une formation complète axée sur les soins aux patients (3).

Les pressions exercées par la COVID-19 sur tous les aspects des soins de santé au Canada créent la possibilité de donner aux équipes interdisciplinaires de fournisseurs de soins une meilleure compréhension de la façon dont les travailleuses et travailleurs sociaux peuvent améliorer la prestation de soins axés sur le patient. Il peut être utile d'examiner les points saillants de l'évolution de la profession et ce qui la

distingue des autres professions. Enfin, cela peut être une excellente occasion de montrer la façon dont un vieil outil simple, la hiérarchie des besoins de Maslow, peut non seulement aider à entamer un dialogue sur les besoins psychosociaux des diabétiques, mais aussi à préciser la manière dont des patients peuvent être aiguillés vers les travailleuses et travailleurs sociaux.

## Historique

Selon les documents historiques, les premiers travailleurs sociaux au Canada étaient des bénévoles qu'on appelait des « visiteurs aimables ». Pendant cette première période de réforme sociale de l'État-providence du Canada, des questions liées au chômage et à la maladie, entre autres, étaient toujours considérées comme des problèmes locaux et personnels (4).



Graphique 1 : Pyramide des besoins des diabétiques, selon le modèle de Maslow

Après la Première Guerre mondiale et

la pandémie de grippe espagnole de 1918, les diplômés des écoles du travail social ont commencé à faire partie du personnel professionnel rémunéré du secteur des services sociaux au Canada. Depuis, les travailleuses et travailleurs sociaux font un apport important à l'ensemble des connaissances connues maintenant comme les déterminants sociaux de la santé.

### **Principales caractéristiques du travail social**

Les travailleuses et travailleurs sociaux mettent l'accent sur la personne dans son milieu afin d'atténuer les souffrances humaines et favorisent activement le changement sur les plans social, politique et économique. Les droits de la personne, la paix et la justice économique et sociale sont les marques du code de déontologie et de la pratique d'une seule profession, soit celle du travail social (4).

### **Émergence du rôle du travail social**

En 2000, la réforme du secteur de la santé au Canada avait commencé à remplacer des approches axées sur la maladie par des approches axées sur le patient (2), et les travailleuses et travailleurs sociaux ont commencé à jouer un rôle dans un plus grand nombre de milieux de soins de santé.

Les travailleuses et travailleurs sociaux apportent une contribution aux

soins axés sur le patient en menant des évaluations et interventions psychosociales, telles que les services de counseling (y compris la navigation de systèmes de santé complexes), en établissant des liens entre leurs patients et des ressources communautaires, en offrant des séances de sensibilisation aux patients, et en offrant aux autres professionnels de la santé des conseils sur les aspects psychosociaux de la santé. À mesure que la prévalence des maladies chroniques augmente, un nombre encore plus grand de personnes se trouvera aux prises avec des défis complexes liés à la santé psychosociale et mentale (2). Le besoin de travail social continuera d'augmenter, tout comme la demande de services spécialisés tels que le travail médico-social et, surtout, la demande de connaissances, d'expérience et d'agrément tel que celui de l'éducateur agréé en diabète au Canada.

### **Travailleuses et travailleurs sociaux à l'appui de la sensibilisation au diabète**

Il y a longtemps, pendant leurs études, les travailleuses et travailleurs sociaux ont adopté et adapté le modèle de la hiérarchie des besoins (élaboré par Abraham Maslow en 1943 [5]) au travail social, selon le domaine de pratique – communautaire, familial, santé mentale ou médical. Les travailleuses

et travailleurs sociaux qui travaillent dans le secteur médical doivent utiliser des outils d'évaluation basés sur les données probantes, et ceux qui fournissent des services aux diabétiques se servent souvent d'outils d'évaluation tels que l'échelle de détresse. Étant donné que tous les éducateurs en diabète et travailleuses et travailleurs sociaux n'ont pas accès aux mêmes outils d'évaluation, le modèle de la hiérarchie des besoins peut servir à entamer un dialogue utile axé sur le patient et une prise de décision en collaboration.

Les tripodes des besoins des diabétiques et des thérapies sont deux modèles proposés de prise de décisions relatives aux questions cliniques et à la sensibilisation au diabète (5) qui s'inspirent de la hiérarchie de besoins de Maslow.

Le premier des deux modèles montre deux niveaux de considérations psychosociales, qui font partie d'une hiérarchie de six étapes et qui montrent à quel point les besoins biopsychosociaux du patient sont interliés.

Le deuxième des deux modèles a été simplifié pour mettre l'accent sur les soins des diabétiques et, même si le titre de chaque section laisse croire que les auteurs ont complètement éliminé les considérations psychosociales, sel-

on leurs écrits, les considérations psychosociales font partie intégrale du modèle de prise de décisions biomédicales (5).

On peut choisir le modèle qui convient afin de privilégier le dialogue axé sur le patient et la prise de décisions en collaboration. Si le client ne réussit pas à apporter des précisions, ou si vous voulez vous pencher sur d'autres domaines de préoccupation, vous pouvez consulter les documents de l'Organisation mondiale de la Santé sur les déterminants sociaux de la santé (7).

Au cours des mois difficiles à venir, lorsque les diabétiques pourront prendre rendez-vous en personne, on aura l'occasion de penser comme une travailleuse sociale ou un travailleur social, d'examiner les préoccupations de la personne en tenant compte de la hiérarchie des besoins et des déterminants sociaux de la santé et d'envisager la possibilité qu'un manque de motivation relative à l'autogestion du diabète soit attribuable à un changement dans le milieu. Une travailleuse sociale ou un travailleur social dirait que, si le patient participe au dialogue, sa relation avec l'autogestion du diabète est fluide et qu'il devrait continuer sur la même voie.

On peut à tout moment, toutefois,



consulter une travailleuse sociale ou un travailleur social et savoir que la mention du dialogue avec le patient au sujet de la hiérarchie de ses besoins et des déterminants sociaux de la santé serait une excellente façon d'aborder les questions qu'il faut résoudre.



Graphique 2 : Tripode des besoins des diabétiques et des thérapies

## Conclusion

Même s'il reste beaucoup de travail à faire pour préciser les rôles que jouent les travailleuses et travailleurs sociaux, surtout dans le domaine de la gestion de la maladie chronique et la sensibilisation au diabète, il est à espérer que le présent article aura offert un point de vue utile sur l'histoire du travail social avant que la profession ait été reconnue comme telle, pendant la période de réforme des services sociaux et des services de santé et au début de la pandémie de COVID-19 au Canada. Enfin, même si

les modèles de la hiérarchie des besoins peuvent sembler très simples et subjectifs, ils constituent au moins des outils visuels qui peuvent aider à faciliter le dialogue axé sur le patient.

## Sources

1. Gouvernement du Canada. « Le gouvernement du Canada aide les Canadiens à accéder à des services favorisant le mieux-être mental pendant la pandémie de COVID-19. » [www.canada.ca/fr/sante-canada/nouvelles/2020/04/le-gouvernement-du-canada-aide-les-canadiens-a-acceder-a-des-services-favorisant-le-mieux-etre-mental-pendant-la-pandemie-de-covid-190.html](http://www.canada.ca/fr/sante-canada/nouvelles/2020/04/le-gouvernement-du-canada-aide-les-canadiens-a-acceder-a-des-services-favorisant-le-mieux-etre-mental-pendant-la-pandemie-de-covid-190.html). Accès le 1er août 2020.
2. Ashcroft R., McMillan C., Ambrose-Miller W., McKee R. et Belle Brown J. « The Emerging Role of Social Work in Primary Health Care: A Survey of Social Workers in Ontario Family Health Teams. » *Health & Social Work*. 2018; 43:109-17.
3. Getz L. « Medicine Joins Forces with Social Work—Blueprint for the Future. » [www.socialworktoday.com/archive/SO19p22.shtml](http://www.socialworktoday.com/archive/SO19p22.shtml). Accès le 22 juin 2020.
4. Jennisen T. et Lundy C. « Keeping Sight of Social Justice: 80 Years of

Building CASW. » [www.casw-acts.ca/sites/default/files/attachements/casw\\_history.pdf](http://www.casw-acts.ca/sites/default/files/attachements/casw_history.pdf). Accès le 22 juin 2020.

5. Touch Endocrinology. « The hierarchy of needs – Maslow’s theory applied to the science of diabetes. » [www.touchendocrinology.com/insight/the-hierarchy-of-needs-maslows-theory-applied-to-the-science-of-diabetes/](http://www.touchendocrinology.com/insight/the-hierarchy-of-needs-maslows-theory-applied-to-the-science-of-diabetes/). Accès le 22 juin 2020.

6. Dover M. et Joseph BHR. « Human

Needs: Overview. » Encyclopedia of Social Work. <https://oxfordre.com/socialwork/view/10.1093/acrefore/9780199975839.001.0001/acrefore-9780199975839-e-554>. Accès le 22 juin 2020.

7. Agence de la santé publique du Canada. « Déterminants sociaux de la santé et inégalités en santé. » [www.canada.ca/fr/sante-publique/services/promotion-sante/sante-population/est-determine-sante.html](http://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/promotion-sante/sante-population/est-determine-sante.html). Accès le 22 juin 2020.

## Opportunités d'éducation professionnelle continue

---

*Notez que tous les événements étiquetés « ACHIEVE » ou « CTRL » sont admissibles au code de réduction de l'ATTSNB. Veuillez consulter la page 2 du bulletin pour plus de détails. Pour plus d'événements d'ACHIEVE, [cliquez ici](#), et pour plus d'événements de CTRL, [cliquez ici](#).*

### **ACHIEVE: Live Virtual Training - De-escalating Potentially Violent Situations™**

Disponible en anglais seulement

DATE: le 7 décembre 2021

HEURE: 9 h - 16 h CST (11 h - 18 h AST)

[Cliquez ici pour plus de détails et pour vous inscrire](#)

### **ACHIEVE: Live Virtual Training - Dealing with Difficult People**

Disponible en anglais seulement

DATE: le 9 décembre 2021

HEURE: 9 h - 16 h CST (11 h - 18 h AST)

[Cliquez ici pour plus de détails et pour vous inscrire](#)

## **CTRI: Live Webinar: Ethics of Helping: Boundaries and Relationships**

Disponible en anglais seulement

DATE: le 10 décembre 2021

TIME: 13 h - 14 h CST (15 h - 16 h AST)

[Cliquez ici pour plus de détails et pour vous inscrire](#)

## **Mental Health Professionals and the Law: Asynchronous Training Programs**

Disponible en anglais seulement

[Cliquez ici pour plus de détails et pour vous inscrire here](#)

## **Ressources de bien-être**

---

Partout au Nouveau-Brunswick, les travailleurs sociaux fournissent des services essentiels, souvent aux communautés les plus vulnérables. Tout en étendant leur expertise au meilleur de leurs capacités, les travailleurs sociaux doivent constamment favoriser leur bien-être personnel, car la nature de la profession du travail social est exigeante sur le plan émotionnel. Si vous avez une ressource sur le bien-être que vous aimeriez voir incluse dans une prochaine édition du bulletin, veuillez l'envoyer à notre agente de communication à [isabelle.agnew@nbasw-attsnb.ca](mailto:isabelle.agnew@nbasw-attsnb.ca).

**Trois conseils pour gérer ses inquiétudes pendant la pandémie de COVID-19**

[Cliquez ici pour l'article complet...](#)

**Comment améliorer son bien-être ?**

[Click here for the full article...](#)

## Le saviez-vous?

La législation sur l'aide médicale à mourir (AMM) a été récemment mise à jour, notamment pour permettre aux personnes qui demandent l'AMM de répondre plus facilement à l'exigence de témoin indépendant. Les témoins indépendants peuvent inclure un professionnel rémunéré ou des travailleurs de la santé, ce qui inclut la possibilité pour les travailleurs sociaux d'agir en tant que témoins indépendants, à condition qu'ils remplissent tous les critères nécessaires. Pour plus de détails, [cliquez ici](#).

## Demandes de participation et candidatures et nominations

Voici les demandes de participation que l'ATTSNB a reçues. Ceux-ci peuvent inclure la participation à des projets de recherche, des enquêtes ou de nouveaux programmes cherchant à présenter des travailleurs sociaux.

### Appel de candidatures : Programmes de recherche de la Société canadienne de l'hémophilie pour la période de subvention 2022-2023

DATE LIMITE: le 10 décembre 2021

La Société canadienne de l'hémophilie (SCH) est heureuse de lancer son appel de candidatures pour les bourses de recherche pour la période de subvention 2022-2023. Pour tous nos programmes de recherche, la date limite pour soumettre sa candidature est le 10 décembre 2021. Les critères d'admissibilité et les conditions générales de tous nos programmes ont été mis à jour. Nous tenons à souligner que dorénavant toutes les demandes doivent être faites en ligne par l'entremise du lien que vous trouverez sur [notre site web dans chacune des pages des programmes de recherche](#).

### (Anglais seulement) Developing and testing e:Learning for practice educators in social work

DATE LIMITE: February 2022

The proposed research is about the training needs for current and aspiring practice teachers. A practice teacher is someone that supervises and provides 'in field/

practice' training to students. We are interested in your current and future training needs, and e:Learning related matters.

[Cliquez ici pour accéder au sondage en anglais.](#)

### **iCare COVID-19 Survey**

En tant que professionnel de la santé, nous aimerions connaître votre point de vue et vos expériences avec la pandémie. Veuillez remplir le sondage afin que nous puissions comprendre les défis auxquels vous faites face.

[iCAREstudy.com](http://iCAREstudy.com)

### **Identification des obstacles et des facilitateurs du soutien à la santé psychologique et à la protection contre la détresse morale pour les travailleurs et travailleuses de la santé.**

Vous êtes invité à participer à une étude de recherche dirigée par la Dr Colleen Grady visant à identifier les obstacles et les facilitateurs pour les travailleurs de la santé, les équipes et les organisations afin de soutenir la santé psychologique et la protection contre la détresse morale.

[Sondage bilingue](#)

### **Minister's Award for Excellence in Championing Gender Equality - VIVE**

DATE LIMITE: le 1 décembre 2021

Le Prix du ministre pour l'excellence dans la promotion de l'égalité des genres – VIVE est un prix qui illustre et défend la poursuite de l'égalité des genres dans nos vies, nos lieux de travail et notre gouvernement. Les Prix VIVE ont été créés pour honorer et reconnaître les personnes du Nouveau-Brunswick qui tracent la voie et font avancer l'égalité des genres. Les cinq catégories sont les suivantes : Championne au sein de la collectivité, Jeune championne, Championne ou champion du milieu des affaires, Championne au quotidien et Championne ou champion au gouvernement.

[Cliquez ici pour soumettre une candidature.](#)

### **Le leadership en travail social au Canada: une enquête exploratoire**

Êtes-vous un leader en travail social? Êtes-vous intéressé par le leadership en tra-



vail social au Canada? Veuillez cliquer sur le lien ci-dessous pour participer à un bref sondage anonyme et confidentiel sur le leadership en travail social.

[Enquete francaise](#)

### **SOGIECE/CT Survivor Supports: Referral network of therapeutic practitioners with expertise in working with SOGIECE/CT survivors**

Êtes-vous un thérapeute ayant de l'expérience de travail avec les survivants de la thérapie de conversion/SOGIECE en aidant les personnes 2SLGBTQ+ qui ont été blessées par des pressions subtiles ou flagrantes pour nier, supprimer ou changer leur orientation sexuelle ou leur expression d'identité de genre?

Le projet de recherche communautaire visant à développer des soutiens pour les survivants de la TC/SOGIECE est mené par des survivants, pour des survivants. Nous développons actuellement un réseau de référence en ligne de praticiens thérapeutiques ayant une expertise à travailler avec les survivants.

Les thérapeutes intéressés sont invités à contacter le coordinateur du projet à l'adresse [jordan.sullivan@cbrc.net](mailto:jordan.sullivan@cbrc.net).

## Ressources

---

### 211

Vous vous sentez isolé? Vous avez du mal à mettre du pain sur la table? Vous avez besoin d'une aide financière pendant cette pandémie? Le 211 est votre porte d'entrée pour recevoir de l'aide. #LaideCommenceIci Composez le 2-1-1. C'est un service gratuit et confidentiel qui dirige les gens rapidement vers les services gouvernementaux, sociaux et communautaires essentiels. Lorsque vous ne savez pas vers qui vous adresser, #LaideCommenceIci .

# Médias sociaux

---

## Facebook

Pour rester informé des actualités, des événements, des sondages et plus encore, suivez-nous sur Facebook!



Notre page francophone:

Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du  
Nouveau-Brunswick [@ATTSNB](#)



Notre page anglophone:

New Brunswick Association of Social Workers [@NBASW](#)

## Twitter

Suivez-nous également sur nos pages Twitter pour du contenu relié au travail social!



Notre page anglophone:

New Brunswick Association of Social Workers [@NBSocialWorkers](#)



Notre page francophone:

Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du  
Nouveau-Brunswick [@TravSocNB](#)

Est-ce que vous aimeriez voir quelque chose dans le bulletin de l'ATTSNB? Nous sommes toujours à la recherche d'histoires sur les travailleuses et travailleurs sociaux, des événements et plus encore.

Si vous avez quelque chose à ajouter, veuillez envoyer un courriel à [isabelle.agnew@nbasw-attsnb.ca](mailto:isabelle.agnew@nbasw-attsnb.ca) avec le sujet « Bulletin »

